

-----  
**CONSEIL ECONOMIQUE  
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL**

portant nomination d'un Chargé de mission auprès de Madame la Présidente du Conseil économique, social et environnemental

**LE PRESIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL  
ET ENVIRONNEMENTAL**

VU la Constitution ;  
VU la loi organique n° 2012-28 du 28 décembre 2012 relative à l'organisation et au fonctionnement du Conseil économique, social et environnemental ;  
VU le décret n° 2013-95 du 14 janvier 2013 portant nomination du Secrétaire Général du Conseil économique, social et environnemental ;  
VU le décret n° 2019-905 du 14 mai 2019 portant nomination du Président du Conseil économique, social et environnemental ;  
VU l'arrêté n°2013-01 du 28 janvier 2013 relatif à l'organisation de l'administration du Conseil économique, social et environnemental ;  
VU l'arrêté n°2019-01 du 4 juin 2019 portant nomination du Directeur de Cabinet de Madame la Présidente du Conseil économique social et environnemental ;

**ARRETE**

**Article premier** : Monsieur Malick DIENG est nommé Chargé de mission auprès de Madame la Présidente du Conseil économique, social et environnemental.

**Article 2** : Le Secrétaire Général, le Directeur de Cabinet, le Directeur de l'Administration et des Finances et l'Agent Comptable Particulier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié partout où besoin sera.

Fait à Dakar, le 7 JUN 2019

**Ampliations :**

- CAB
- SG
- Toutes Directions
- Intéressé
- Archives

  
  
